

● (1430)

**L'hon. Flora MacDonald (ministre de l'Emploi et de l'Immigration):** Monsieur le Président, les garanties que nous avons obtenues se manifestent dans les bons rapports qui existent entre nos deux pays. Ces dernières années, le gouvernement canadien a tenté de parvenir à ses fins en pratiquant l'affrontement avec ses alliés. Nous avons rejeté quant à nous cette attitude. La collaboration nous paraît un meilleur gage de réussite, ainsi qu'en témoigne cet accord.

\* \* \*

### LES AFFAIRES CULTURELLES

#### LES POSSIBILITÉS DE CRÉATION D'EMPLOIS

**Mme Lynn McDonald (Broadview-Greenwood):** Monsieur le Président, ma question, qui s'adresse au premier ministre suppléant, a trait aux perspectives d'emplois dans le domaine des arts et de la culture. La ministre sait-elle que 66 p. 100 des recettes dans ce domaine sont versées en rémunération, comparativement à environ 20 p. 100 dans la fabrication, et que le rendement en emplois par dollar investi est six fois celui des autres secteurs? Ne voit-elle pas d'immenses possibilités dans cette situation et ne reconnaît-elle pas que rendre au Conseil des arts du Canada, à Radio-Canada et à d'autres organismes les sommes qui leur ont été enlevées pourrait être le meilleur programme de création d'emplois que le gouvernement puisse imaginer?

**L'hon. Flora MacDonald (ministre de l'Emploi et de l'Immigration):** Monsieur le Président, je ne suis pas d'accord avec la députée sur au moins une partie de ce qu'elle vient de dire. C'est parce que nous rendons compte des possibilités de création d'emplois dans le milieu culturel que le ministre des Communications travaille avec moi à la nouvelle stratégie gouvernementale du marché du travail pour veiller à ce qu'une partie des 900 millions de dollars serve à financer des programmes qui soient spécialement destinés à créer des emplois dans ce secteur très important de la culture.

#### LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

**Mme Lynn McDonald (Broadview-Greenwood):** Monsieur le Président, je me demande si depuis qu'elle est en fonction, la ministre se rend compte des effets concrets que la politique gouvernementale produit dans ce domaine. Dans tout le pays, de Halifax à Victoria, ont lieu des rassemblements où les gens du monde des arts disent que la politique du gouvernement leur fait perdre leurs emplois. Le chômage est à la hausse, et ceux qui reçoivent une formation en art dramatique, dans les écoles d'arts et autres ne peuvent pas trouver d'emplois à cause de ces compressions budgétaires. Quelle utilité auront ces futurs programmes si les réductions actuelles font perdre des emplois?

**L'hon. Flora MacDonald (ministre de l'Emploi et de l'Immigration):** Monsieur le Président, je regrette que la députée n'ait pas suivi le débat sur les nouveaux programmes qui doivent créer des emplois dans l'année financière 1985-1986

### Questions orales

qui commence le 1<sup>er</sup> avril. C'est pour cela que le ministre des Communications intègre au plan d'ensemble de la création d'emplois le résultat de ses consultations auprès du milieu culturel afin que des mesures nouvelles et plus efficaces découlent de l'affectation de fonds à la création d'emploi et à l'exploitation de nos ressources humaines.

\* \* \*

### LE TERRORISME

#### LA PRISE DE L'AMBASSADE DE TURQUIE À OTTAWA— L'AVERTISSEMENT

**L'hon. Bob Kaplan (York-Centre):** Monsieur le Président, ma question s'adresse elle aussi au premier ministre suppléant. Vendredi dernier, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a reconnu qu'il avait induit la Chambre en erreur au sujet de l'avertissement donné au Canada par le gouvernement de la Turquie, même s'il avait fait une enquête poussée auprès des fonctionnaires de son ministère avant de fournir des renseignements erronés. La mise au point de vendredi dernier était trop vague. Je voudrais demander au gouvernement quels fonctionnaires canadiens ont été avertis de l'urgence de la situation par le gouvernement de la Turquie et ce qu'ils ont fait par la suite.

**L'hon. Flora MacDonald (ministre de l'Emploi et de l'Immigration):** Monsieur le Président, comme l'a dit le député, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a fait une certaine déclaration à la Chambre vendredi dernier à propos de la prise de l'ambassade de Turquie. Il a dit qu'il avait ordonné immédiatement une enquête. Je crois savoir qu'il a maintenant obtenu le résultat de cette enquête dont il informera la Chambre à son retour demain.

#### L'EXAMEN DU DISPOSITIF DE SÉCURITÉ

**L'hon. Bob Kaplan (York-Centre):** Monsieur le Président, je voudrais poser une question au premier ministre suppléant à propos de la déclaration du vice-premier ministre selon laquelle les dispositifs de sécurité à l'ambassade de Turquie avaient été examinés et révisés 30 jours avant l'incident. La ministre peut-elle confirmer qu'en réalité, les mesures de sécurité n'avaient pas été améliorées du tout, qu'aucune ressource supplémentaire n'avait été affectée à l'ambassade de Turquie et que la GRC s'était contentée d'écrire aux agents de Pinkerton pour leur dire d'être vigilants. Comment peut-on parler d'une amélioration du dispositif de sécurité?

**L'hon. Flora MacDonald (ministre de l'Emploi et de l'Immigration):** Monsieur le Président, j'ai déjà dit à la Chambre que l'enquête sur cette affaire s'était poursuivie pendant la fin de semaine, que les résultats en avaient été communiqués au secrétaire d'État aux Affaires extérieures, et sans doute aussi au premier ministre, et qu'une déclaration à ce sujet sera faite demain. Vu que les ministres en cause devaient assister aujourd'hui à Québec à un entretien très important dont nous sommes tous au courant, je prie le député de patienter jusqu'à demain.